

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel
- **Code du produit:** 2182
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
néant
- **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Dr. O.K. Wack Chemie GmbH
Untere Au 9
DE-85107 Baar-Ebenhausen
Tel.: +49 8453 41995-100
Mail: info@dr-wack.com
www.dr-wack.com

Alcar Erny AG
Alte Frauenfelderstr. 9
CH - 8542 Wiesendangen
Tel. 0041 52 337 21 21
www.erny.ch
info@erny.ch
- **Service chargé des renseignements:** Herr Erny
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient subtilisine. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 157627-86-6	Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412	<15%
CAS: 97489-15-1 Numéro CE: 307-055-2 Reg.nr.: 01-2119489924-20-xxxx	Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315:C ≥ 10 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 15 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 15 %	<10%
CAS: 9014-01-1 EINECS: 232-752-2	subtilisine Resp. Sens. 1, H334; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≥0,1-<0,25%
CAS: 3811-73-2 EINECS: 223-296-5	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT RE 1, H372; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH070	≥0,0025-<0,025%

· **SVHC** néant

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après contact avec la peau:**

Rincer à l'eau chaude.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel

(suite de la page 2)

· **Après ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** néant

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau chaude

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger contre le gel.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

3811-73-2 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,2 e mg/m ³ H SSc;
--------------	--

· DNEL

57-55-6 propane-1,2-diol

Oral	DNEL system. effects (long-term)	85 mg/kg (Verbraucher)
Dermique	DNEL system. effects (long-term)	213 mg/kg (Verbraucher)
Inhalatoire	DNEL local effects (long-term)	10 mg/m ³ (Verbraucher)
	DNEL system. effects (long-term)	50 mg/m ³ (Verbraucher)
		168 mg/m ³ (Worker)
	DNEL local effects (short-term)	10 mg/m ³ (Worker)

97489-15-1 Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts

Oral	DNEL system. effects (long-term)	7,1 mg/kg KG/Tag (Verbraucher)
Dermique	DNEL local effects (short-term)	2,8 mg/m ² (Verbraucher)
		2,8 mg/m ² (Worker)
	DNEL system. effects (long-term)	3,57 mg/kg KG/Tag (Verbraucher)
		5 mg/kg KG/Tag (Worker)
	DNEL local effects (short-term)	2,8 mg/cm ² (Verbraucher)
		2,8 mg/cm ² (Worker)
	DNEL local effects (long-term)	2,8 mg/cm ² (Worker)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	12,4 mg/m ³ (Verbraucher)
		35 mg/m ³ (Worker)

· PNEC

57-55-6 propane-1,2-diol

PNEC 260 mg/l (eau douce)

97489-15-1 Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts

PNEC	0,004 mg/l (marine water)
	600 mg/l (STP)
	0,04 mg/l (eau douce)
PNEC	9,4 mg/kg (soil)
	0,94 mg/kg (sediment (marine water))
	9,4 mg/kg (sediment (freshwater))

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel

(suite de la page 4)

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Eviter tout contact avec les yeux.
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **État physique** Liquide
- **Couleur:** Vert
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** non déterminé
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 99-250 °C
- **Inflammabilité** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **Inférieure:** néant
- **Supérieure:** néant
- **Point d'éclair:** néant
- **Température d'auto-inflammation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **pH à 20 °C** 8,5 +/- 0,1 (DIN 19268)
- **Viscosité:**
- **Viscosité cinématique** Non déterminé.
- **Dynamique à 20 °C:** 110 +/- 40 mPas (DIN 53019)
- **Solubilité**
- **l'eau:** Entièrement miscible
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

(suite de la page 5)

· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,05 +/- 0,02 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Peut être dégagé en cas d'incendie:

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

157627-86-6 Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés

Oral	LD50	>300-2.000 mg/kg (rat)
------	------	------------------------

57-55-6 propane-1,2-diol

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (rab)

97489-15-1 Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts

Oral	LD50	>500-2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (souris)

9014-01-1 subtilisine

Oral	LD50	1.800 mg/kg (rat) (OECD Prüfrichtlinie 401)
------	------	---

- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:** non déterminé
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Pas d'effet d'irritation.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

157627-86-6 Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés

LC50/96h >1-10 mg/l (Brachydanio rerio)

EC50/72h >1-10 mg/l (Scenedesmus subspicatus)

EC50/48h >1-10 mg/l (Daphnia magna)

57-55-6 propane-1,2-diol

LC50/96h 40.613 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

EC50/72h 24.200 mg/l (Scenedesmus capricornutum)

EC50/48h >100 mg/l (Daphnia magna)

LC50/48h 43.500 mg/l (Daphnia magna)

97489-15-1 Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts

LC50/96h 8,4 mg/l (Leuciscus idus)

EC50/72h >61 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (OECD Prüfrichtlinie 201)

NOEC/28d 0,85 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD Prüfrichtlinie 204)

NOEC/22d 0,36 mg/l (Daphnia magna) (OECD Prüfrichtlinie 202)

EC50/48h 9,81 mg/l (Daphnia magna) (OECD Prüfrichtlinie 202)

9014-01-1 subtilisine

LC50/96h 8,2 mg/l (Fish)

EC50/72h 0,83 mg/l (algae) (OECD Prüfrichtlinie 201)

EC50/48h 0,586 mg/l (Daphnia magna)

3811-73-2 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium

LC50/96h 0,00767 mg/l (Danio rerio) (OECD Prüfrichtlinie 203)

EC50/72h 0,46 mg/l (selenastrum capricornutum) (OECD Prüfrichtlinie 201)

EC50/3h 1,81 mg/l (Bs) (OECD Prüfrichtlinie 209)

NOEC/72h 0,08 mg/l (selenastrum capricornutum) (OECD Prüfrichtlinie 203)

EC50/48h 0,022 mg/l (Daphnia magna) (OECD Prüfrichtlinie 202)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

(suite de la page 8)

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 30	détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement
· Marine Polluant: | néant
Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | néant |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

CH/FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.02.2024

V - 11.0 (remplace la version 10.2)

Révision: 28.02.2024

**Nom du produit: S100 Lessive spéciale pour vêtements moto
S100 Funktions-Waschmittel**

(suite de la page 10)

EUH070 Toxique par contact oculaire.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification pour la peau/les yeux de ce produit a été obtenue en appliquant les principes d'extrapolation (comme la dilution, l'interpolation au sein d'une même catégorie de danger ou mélanges sensiblement similaires ; avec ou sans jugement d'expert) selon les articles 9.3 et 9.4 du règlement (CE) n°1272/2008.

Numéro d'identification DetNet : 258

· **Date de la version précédente:** 12.06.2023

· **Numéro de la version précédente:** 10.2

· **Acronymes et abréviations:**

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**